

Projet de résolution XTR-IV-3 rev.

**SUR LA PRÉPARATION DE LA MISE EN OEUVRE DU "RÉSEAU DE L'ACADÉMIE
ECOMED DE L'UNESCO"**

Le Conseil intergouvernemental du Programme Hydrologique Intergouvernemental (PHI) de l'UNESCO

Notant que la région MENA (Méditerranée et Afrique du Nord) est confrontée, comme de nombreuses autres régions, aux conséquences du changement climatique sur le stress hydrique et la durabilité de l'écosystème de la côte méditerranéenne,

Notant en outre que ces phénomènes, ainsi que les déplacements massifs de population, amènent les gouvernements de cette région, à tous les niveaux, à faire face à une raréfaction croissante des ressources en eau, à l'absence d'infrastructures de traitement suffisantes pour les eaux usées rejetées dans la mer ainsi qu'à des systèmes de drainage urbain adéquats,

Rappelant la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies déclarant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit humain en juillet 2010 et la "Déclaration de Paris" de la COP21 en décembre 2015, appelant à un dialogue méditerranéen sur les stratégies d'adaptation au changement climatique face aux graves impacts sur les ressources en eau qui s'épuisent rapidement, aux risques environnementaux et aux risques croissants pour la santé publique,

Rappelant aussi Les recommandations de la stratégie de l'UpM pour la mise en œuvre de programmes prioritaires visant à établir des exigences minimales de qualité pour les effluents de traitement des eaux usées et à assurer un traitement adéquat des eaux usées pour éviter la pollution en aval et les dispositions de la Convention de Barcelone selon lesquelles toutes les agglomérations doivent assurer le traitement de leurs eaux usées urbaines avant de les rejeter dans l'environnement,

Considérant que l'Agenda 2030 pour le développement durable comprend un objectif spécifique sur l'eau et l'assainissement (ODD 6) qui vise à « assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous » et que l'UNESCO a été désignée pour co-diriger avec l'UNDESA l'Accélérateur de développement des capacités du Cadre mondial d'accélération de l'ODD 6 des Nations Unies et que l'UNESCO est la seule organisation des Nations Unies avec des organes intergouvernementaux sur les sciences de l'eau et de l'océan,

Considérant aussi les objectifs du PHI-IX et ses cinq domaines prioritaires tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil du PHI à sa 24e session, ainsi que le projet 41 C4 et C5 et ses résultats liés à l'eau,

Reconnaissant la nécessité d'une plateforme internationale pour faciliter l'échange de connaissances en partageant les meilleures pratiques et inspirer des projets de recherche sur des solutions innovantes dans les pays concernés ainsi que des programmes d'éducation, de sensibilisation sociétale et de formation professionnelle des futurs gestionnaires et ingénieurs des services urbains face aux défis climatiques du développement durable de la région,

Accueille La proposition soumise par le Comité national libanais du PHI de lancer l'Académie "ECOMED (Environmental Coastal Cooperation for Metropolitan Eco-sustainable Development)" avec un secrétariat basé à W-SMART, une ONG partenaire officielle de

l'UNESCO, dans le but de : a) fournir un renforcement des capacités par le biais des membres de son réseau ; b) soutenir la surveillance des écosystèmes côtiers et c) partager les connaissances pour soutenir les programmes locaux de recherche, d'éducation et de développement professionnel des pays concernés confrontés aux impacts climatiques croissants ;

Demande au Secrétariat du PHI de : faciliter la mise en place d'une équipe spéciale chargée d'étudier la faisabilité de l'Académie ECOMED, y compris la coopération éventuelle avec l'UpM, le PNUE MED POL et le Plan d'action pour la Méditerranée et d'autres agences des Nations Unies, notamment l'ESCWA, en vue d'élaborer un plan de mise en œuvre du réseau,

Demande aussi au groupe de travail de rendre compte de ses conclusions à la 62e session du Bureau du PHI ;

Encourage les États membres à participer activement à cette initiative.

